



CAS CHAUSSY ASSEMBLEE GENERALE

Date	Samedi 18 mars 2017
Lieu	Grande salle du restaurant de la Couronne à Yvorne
Présents comité	Francine Bohren – Monique Bonvin – Laurence Dériaz – Carole Dutschler – Sébastien Maillard – Coraly Pernet – Jean-Daniel Roulet – Christian Ruffieux – Martine Wittwer
Excusés comité	Jacques Erard
Membres Excusés	Corinne Cattin – Défago Aurianne – Denjean Georges-Emmanuel – Dulex Jean-Pierre – Anne-Sylvie et Jean-Louis Gay – Alfred Piaget – Laeticia Rebetez – Marianne Schmid – Adrienne et Guy Stettler-Chollet
Ordre du jour	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ouverture de l'assemblée générale <ol style="list-style-type: none"> a. Approbation de l'ordre du jour b. Liste des présences c. Nominations des scrutateurs 2. Approbation du PV de l'AG du 05.03.2016 3. Election au sein du comité 4. Admissions, démissions, accueil des nouveaux membres 5. Proclamation des membres jubilaires 6. Nomination de Robert Herren comme membre d'honneur 7. Rapports annuels du comité 8. Comptes 2016 – Rapport de l'organe de révision 9. Budget 2017 10. Fixation des cotisations 2018 11. Election du délégué à l'assemblée des délégués 12. Futur de la section 13. Divers et propositions individuelles
Points	Développement
1.	<p>Ouverture de l'AG à 17h07. La présidente souhaite la bienvenue aux personnes présentes ainsi qu'aux autorités communales présentes pour Ollon Mme Sally-Ann Jufer et M. Alain Dériaz, pour Aigle M. Frédéric Borloz</p>
1. a	<p>Approbation de l'ordre du jour M. Raymond Tanniger souhaite que son intervention qu'il a annoncé par lettre au comité soit mis avant le point 9 – budget 2017. La présidente maintient cette intervention au point 13 – divers et propositions individuelles. L'ordre du jour est accepté par l'assemblée.</p>
1. b	<p>Liste des présences Celle-ci circule, 60 personnes sont présentes en plus du comité.</p>
1. c	<p>Nomination des scrutateurs Jacques Amiguet pour les 4 premières rangées et Marc Vurlod pour les 3 rangées du fond.</p>
2.	<p>Le PV de l'AG du 05.03.2016 est approuvé par l'assemblée.</p>

3.	<p>Election au sein du comité Jean-Daniel Roulet, responsable des cabanes qui a rejoint le comité après l'assemblée du 5.3.16 est élu à l'unanimité.</p> <p>Selon les statuts le comité doit fonctionner avec 7 à 9 membres. La présidente demande l'accord de l'assemblée pour un comité tel qu'il fonctionne aujourd'hui jusqu'en 2019 (10 personnes voir 11 si un(e) vice-président(e) se présente) L'assemblée accepte ce point.</p>
4.	<p>Admissions, démissions Francine nous signale que nous avons 573 membres à ce jour, 36 % de femmes et 64 % d'hommes. En 2016, nous avons eu la chance de compter 38 nouveaux membres et nous avons dû enregistrer 32 démissions et 3 radiations.</p> <p>Elle propose une minute de silence en souvenir des 2 membres décédés en 2016 : Jean-Louis Pernet et Pierre Lusuy.</p>
5.	<p>Les jubilaires sont célébrés ! Pour les 40 ans : René Pavillard, Claude Tommasini, René Hubert, Eric-Alain Kohler, Freddy Oguey Pour les 50 ans : Claude Pernet Pour les 60 ans : Albino Vieceli Pour les 70 ans : Alexandre Rieder</p>
6.	<p>Nomination de Robert Herren comme membre d'honneur</p>
7.	<p>Rapports annuels du comité</p> <p>Rapport de la présidente (Dériaz Laurence) La présidente fait part des différentes activités de la section, comités, assemblées, souper des bénévoles, auxquelles elle a participé. Elle était présente également aux réunions du CAS central : assemblées des présidents romands, assemblée des délégués et conférence des présidents. Elle remercie particulièrement le comité pour son engagement et le résultat très positif de son travail sur la vie de la section, son programme de courses adultes et jeunes. Ses remerciements vont aussi à toutes les personnes actives pour le service de communication de la section : Echo, Newsletter, News, site internet et l'éditeur. Le poste pour la Newsletter est à repourvoir, le comité cherche un membre pour reprendre cette tâche, trois fois par année.</p> <p>Elle salue l'arrivée en avril 2016 de Jean Daniel Roulet au poste de préposé aux cabanes et souligne l'énorme travail de mise en route de tous les dossiers liés aux bâtiments de la section. Un groupe de réflexion a été constitué en 2016 dans le but de trouver des solutions pour alléger la situation financière de la section et trouver des bénévoles pour reprendre les postes d'intendants. Finalement, le comité a décidé l'envoi d'une lettre à tous les membres et d'aborder le futur de la section lors de l'Assemblée. Elle compte sur l'Assemblée pour prendre les bonnes décisions afin de pouvoir assurer un avenir confiant à notre section.</p> <p>Le financement de la fête du 100^{ème} commence ce soir avec la vente du vin du 100^{ème}. Ce vin a été choisi chez un de nos membres, Eric Minod du domaine Dillet. Tous les membres recevront la commande de vin par mail ou par courrier prochainement. La commission du 100^{ème} recherche des membres qui ont une anecdote amusante à raconter sur un souvenir de la section, un membre en particulier ou une sortie mémorable. Ces récits seront filmés pour la soirée jubilaire et retranscrits dans le bulletin du 100^{ème}.</p>

Rapport de la responsable Jeunesse (Martine Wittwer)

L'année 2016 s'est bien déroulée puisque nous avons eu une moyenne de 10 participants de la section Chaussy et de 13 participants pour Argentine.

Durant l'hiver nous avons fait 7 courses dont un cours avalanche et deux journées de cascade de glace. Nous avons trouvé une bonne participation entre 13 et 17 enfants à chaque sortie de randonnée. Les sorties se sont passées principalement sur les Alpes Vaudoises, là où nous trouvons de bonnes conditions et avec le Sommet des Diablerets pour finir la saison.

Concernant l'été nous avons toujours une excellente participation. La météo n'a pas été très clémente l'an passé et du coup nous avons passé un certain nombre de journées en salle d'escalade. Notamment pour nos 2 premières sorties. Notre virée à Annecy s'est également soldée par une journée en salle, mais heureusement pas d'inondation au camping cette année.

Un petit tour par le bisse de Vercorin nous a permis de connaître son histoire avant de terminer la journée par une tyrolienne XXL et un rappel de 200m sous le pont de Niouc.

Nos camps d'été à Traversella ont été également alterné entre pluie et soleil. Par contre notre camp d'automne à Finale s'est déroulé sous un soleil magnifique avec même la baignade le soir pour les moins frileux.

Pour 2017, nous avons quelques petits changements d'organisation.

La sécurité nous tient tout particulièrement à cœur et le nombre de participant devenait critique pour certaines courses. De plus, nous rencontrons des difficultés de logistique (transport – logement – cuisine etc). Nous avons alors décidé de créer 2 programmes, un fait par la famille Brand pour Argentine et un par la famille Wittwer pour Chaussy, le nombre de journées est ainsi doublé.

Pour les jeunes des 2 sections il n'y a aucun changement étant donné qu'ils peuvent s'inscrire où il le souhaite en fonction des places disponibles. Les moniteurs restent les mêmes et passeront d'une section à l'autre selon leurs disponibilités.

Avec ce nouveau procédé nous aurons plusieurs avantages :

- des groupes plus petits
- plus de temps pour grimper (moins d'inertie)
- plus de possibilité d'activité durant l'année (2 programmes)
- une meilleure convivialité durant les camps (groupe plus soudé)
- plus de temps pour les moniteurs et guides pour conseiller et encadrer etc.
-

De plus, j'ai fait un cours « moniteur des enfants » ceci afin de pouvoir prendre avec nous les enfants de moins de 10 ans.

J'ai un petit film de nos sorties 2016, qui sera passé durant le souper qui suivra l'AG.

Sinon merci à tous ces jeunes extraordinaires avec qui, nous les moniteurs et guides, avons un énorme plaisir à travailler. On peut se réjouir de la relève.

Rapport du responsable des courses (Christian Ruffieux)

Retour sur les activités 2016 :

Avec une centaine d'activités le programme était riche. Il était marqué par les formations hiver et été, l'expérience du trail, le fameux voyage à Tenerife, la semaine d'été à 2 niveaux de difficultés, les sorties « alpi », l'escalade et les randonnées plus classiques.

Les randonnées d'hiver sont bien remplies et restent l'activité majeure de la section. Elles fédèrent peu les intérêts des uns et des autres : les grimpeurs y viennent, les randonneurs y viennent, les alpinistes y viennent. Les randonnées d'été ont du succès, avec un public restreint et fidèle.

L'escalade a également son public. Les sorties du soir sont associées au voyage de l'Ascension (vive l'Italie). Cette année c'était même la semaine d'été qui faisait la part belle aux grimpeurs.

Les formations ont fait le plein, même trop, si l'on pense au cours avalanche, presque surpeuplé avec 40 inscrits. L'initiation à l'alpinisme s'est, pour moi, bien passé, alors que pour d'autres il manquait un petit sommet pour parfaire la seconde journée. On verra ce qu'on peut faire cette année 2017, mais quand on vient se former, sur 2 jours seulement, il faut plutôt mettre de côté le sommet pour revenir dans le cadre d'une course.

Le trail ... fait peur, décourage, inquiète. Un seul inscrit qui a eu du plaisir à parcourir les alpages en trotinant sur un parcours sur mesure, respectueux de son niveau. On le remet cette année, parce que, peut-être, qu'il faut du temps et qu'il vous faut découvrir Sylvain qui prend en charge l'activité. Je vous signale d'ailleurs que le Sylvain ... a de la patience, la douceur et le niveau (dans les premiers 15 % du classement à l'Ultra-Trail du Mont-Blanc).

Le voyage de Tenerife mérite un rapport un peu plus étendu. D'abord ... sacré boulot ! Ensuite, sur place, pas facile de donner à chacun ... assez, pas trop, plus sauvage, plus bucolique, plus alpin, plus de glace vanille, moins d'apéro, pas de brouillard et plus de mer. Je crois qu'on y est arrivé, en

terminant sur une belle note alpine (à 3'700 m tout de même) avec un levé de soleil aussi magnifique devant nous que derrière nous avec l'ombre portée du volcan.

Au chapitre des interrogations : les sorties alpinisme. Si certaines, ciblées sur les sommets avec un peu de renom font le plein, d'autres, qui offrent le luxe d'être moins fréquentées sont boudées. Il y en avait plusieurs qui passaient par nos cabanes.

En regardant ce qui vous est offert en 2017 : pareil, il y a de tout.

Un peu plus de sorties proposées par Chaussy que par Argentine. Je ne peux que vous incitez d'aller voir le programme et de faire le choix de vos sorties en pensant à découvrir l'une ou l'autre chefs de course que vous connaissez moins. C'est important parce que leur motivation dépend aussi de vos inscriptions.

L'encadrement : sur les listes, on peut compter 19 chefs de courses « Chaussy » y compris les deux petits nouveaux qui ont réussi leur cours ce mois. François Farquet, grimpeur émérite qui seconde Francine à l'escalade sera opérationnel tout de suite et Sylvain Rebillard pour qui la réussite du cours est déjà un accomplissement et qui prendra des responsabilités plus progressivement.

Pour tous ces chefs de course, surtout les skieurs et alpinistes il est obligatoire de conserver son niveau. Deux d'entre eux vont devoir faire un effort cette année pour conserver leur « titre ». Les chefs de course auront ainsi deux opportunités d'ajouter un jour de perfectionnement à leur CV : la sortie pour les chefs de course au Nesthorn et une journée de répétition sur la pose des protections à fin juin. Je compte sur leur participation.

Quoi qu'il en soit, toutes et tous ont agi de manière responsable en 2016 et dans les années précédentes. Je suis sûr qu'il en sera de même cette année et leurs compétences vous apporteront un monstre plaisir en toute sécurité.

Vos suggestions et vos idées sont les bienvenues.

N'hésitez pas à me contacter et bonne saison à toutes et tous.

Rapport du responsable média (Sébastien Maillard)

Sébastien informe l'assemblée de la démission d'Arnaud De Rib. Nous nous sommes donc retrouvés avec un site trop compliqué pour un non webmaster.

Le comité a donc décidé d'acquérir un nouveau site par le biais de l'entreprise Dropnet qui gère déjà de nombreux sites de section du club alpin.

Le changement entre l'ancien et le nouveau site va se faire progressivement dans les deux prochains mois.

Il y a actuellement un petit battement sur la mise à jour de l'ancien site (excepté pour les newsletters qui sont faites par Martine). Nous demandons donc à nos membres un peu d'indulgence.

Rapport du responsable des cabanes (Jean-Daniel Roulet)

Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis la dernière assemblée générale du 5 mars 2016.

A cette date, je n'étais pas encore des vôtres.

C'est seulement quelques jours après que Carole m'a demandé si j'étais d'accord de donner un peu de mon temps libre pour prendre le poste de « Préposé aux cabanes » de la section.

Sitôt dit sitôt fait, quelques entretiens avec Laurence et je suis monté dans le train.

Comment se sont passé mes premiers pas ?

J'ai rencontré tous les protagonistes qui œuvraient jusqu'ici de près ou de loin pour les cabanes et j'ai mis le pied à l'étrier.

Il ne m'a pas fallu beaucoup de temps pour me rendre compte de la tâche et de l'important travail qu'avaient effectué mes prédécesseurs.

Depuis, je vis au rythme des cabanes, ouvertures, fermetures, pannes, bénévoles, bois, outils, dépenses, téléphones, courriels, j'en passe et des meilleures.

Un point important bénévolat

J'ai rencontré des personnes formidables, disponibles et dévouées, ainsi je comprends mieux le sens du terme **bénévolat**.

Aujourd'hui, je regrette que ce mot fasse si peur, non pas pour des activités ponctuelles ou spontanées mais pour prendre des responsabilités demandant un suivi continu et surtout pour quelques années.

Je vous le répète la Cadia et Tracuit ont un urgent besoin d'un intendant. Il doit s'agir d'une personne volontaire, entreprenante, disponible et désireuse de relever un nouveau défi au sein de notre section.

Ce premier de cordée assumera des tâches variées, allant de la gestion administrative à la gestion technique tout en étant le relais entre la gardienne ou le gardien et moi-même.

N'hésitez pas, venez rejoindre l'équipe.

Pour moi, je vous le dis tout net, remplir le rôle d'intendant et de responsable des cabanes, c'est tout simplement pas jouable. Alors je compte sur vous

Pour quoi nos tarifs changent

Voici ce que le comité a décidé pour tenter d'équilibrer la situation financière de Roseyres et d'améliorer les revenus de Tracuit.

Tout d'abord, le prix des nuitées de la Cadia et de Chalin ne changeront pas

Pour Roseyres :

Avant 2016, le prix de location était fixé par personne et par jour. Par mesure de simplification en 2016 le prix de location est devenu forfaitaire, indépendamment de nombre de personnes.

Pour 2017 il est nécessaire de revoir ce prix à la hausse dans le but de couvrir les frais.

Pour Tracuit :

Tous les visiteurs vantent la qualité de notre cabane et de son équipement, alors comment justifier un prix de la nuitée quasiment identique à celui de la Cadia.

Le comité a donc décidé d'augmenter le prix de la nuitée pour les membres et les non membres.

L'augmentation de revenu attendue est d'env. CHF 25'000.

Cela mettra un peu de beurre dans les épinards, bien entendu pour autant que le nombre de nuitées reste le même qu'en 2015 ou 2016.

A part ça, que s'est-il passé dans nos cabanes ? par ordre alphabétique :

CADIA

Là c'est notre ami Bernard qui s'y frotte. A peine il entend le mot Cadia qu'il se chausse pour aller voir ce qui s'y passe. Et ensuite, il entreprend. C'est tout simplement fantastique.

Il y a eu 457 nuitées.

Malheureusement, il faut constater que tous les efforts entrepris par Sandrine et notre section ne permettent pas de redresser la barre et de sortir des chiffres rouges.

Une lueur d'espoir pourrait poindre à l'horizon avec l'arrivée de la nouvelle piste de ski Glacier – Martisberg – Reusch. Les travaux pourraient commencer cette année déjà.

Durant l'année, divers travaux d'entretien ont été entrepris. Bernard a reçu l'aide de Claude pour poser et consolider tous les crochets des volets.

Depuis l'ouverture de cette année, le 18 février, sous le contrôle de Bernard, Sandrine a constaté une légère augmentation de la fréquentation par rapport à l'année dernière. Cela peut provenir des mauvaises conditions que nous avons dans nos alpes à basse altitude.

Merci Bernard d'être toujours partant et spontané pour soutenir Sandrine.

Sache que j'apprécie beaucoup ta bonne humeur et ton humour.

CHALIN

Notre ami Jacques est bien parti pour une inscription au livre des records, s'il continue comme ça, il va bientôt atteindre le chiffre de 250 montées.

Il y a eu 155 nuitées

Pour l'entretien, il est entièrement autonome et gère toute son équipe d'amis qui le soutient dans sa tâche

Merci encore pour ton engagement volontaire et désintéressé

ROSEYRES

Pour ce premier exercice, Sylvain et Mathilde ont découvert les joies et les déboires de l'intendant.

Le chalet s'est loué pendant 49 jours et 449 personnes y ont séjourné.

Un couac, pendant le WE du 17 au 18.12.16, les occupants se sont lâchés et ont fait des dégâts. Il a fallu intervenir rapidement et changer le poêle.

Les jeunes vandales responsables ont pris une partie des frais à leur charge et ont tenté de participer au nettoyage, mais sans grand enthousiasme, etc.

Sachez que nous avons toujours un souci avec le chauffe-eau qui doit être démonté avant l'hiver et remonté au printemps. Jusqu'à cette année, c'est encore Donald qui est venu faire ce travail mais nous avons besoin d'une personne capable d'assumer cette tâche. A l'avenir, l'idéal serait un appareilleur ou encore mieux une personne polyvalente comme Bernard.

Finalement l'installation du gaz a été mise en conformité, c'est l'entreprise Piguet qui a coordonné les travaux.

En 2017, nous devrions encore changer le boiler qui se trouve dans une chambre. Pour ce faire, nous avons besoin d'une ou deux personnes pour agrandir l'emplacement et d'un appareilleur pour effectuer les raccordements à l'installation.

Du 5 au 7 mai prochain, l'ouverture du chalet aura lieu et il nous faudra des bénévoles.

Merci de vous adresser à Sylvain.

Vous voyez qu'il n'y a pas moyen de s'ennuyer

TRACUIT

Lors de l'assemblée générale de l'année dernière, Jean-Pierre Dulex a demandé à être relevé de sa fonction d'intendant. Toutefois, il est resté disponible durant l'année pour m'apporter ses connaissances et il a également participé aux réunions de la commission Tracuit. Au nom du comité je le remercie pour tout le travail qu'il a réalisé ces dernières années pour Tracuit, que ce soit lors de la reconstruction de la cabane ou lors de son engagement comme intendant. Merci Jean-Pierre pour ta disponibilité et ton soutien.

Retenez bien ces chiffres

5'900 nuitées, dont 483 nuitées gratuites pour les guides, plus de 8% des nuitées

Bravo à Anne-Lise et à toute son équipe qu'elle a su motivé pour créer cette ambiance conviviale qui est aujourd'hui reconnue dans la vallée et auprès des guides et des visiteurs

Voilà en ce qui concerne les chiffres, mais qu'en est-il sur le point du suivi technique de notre bâtiment.

Tout d'abord, commençons par le chemin d'accès.

En juillet dernier, il y a eu d'importantes chutes de pierres qui ont endommagé le chemin sous le « Diablons des Dames » en amont de La Tour. Francine a même vu tomber des blocs gros comme un congélateur dévaler la pente.

Anne-Lise a fait appel à Claude Peter pour dévier le chemin et le sécuriser

Le géomètre cantonal M. Raphaël Mayoraz est venu sur place pour valider la modification du tracé, il était accompagné des représentants de la commune d'Anniviers.

La commune a pris en charge les frais du chemin provisoire, personnel, machines, hélicoptère etc.

Seul le vol de reconnaissance a été à notre charge.

Claude Peter a demandé le soutien de son ami Patrice Urdieux, commandant de la protection civile à Sierre. Après une visite sur place à fin septembre, il a décidé de créer un cours de répétition du 26 au 30 juin prochain pour consolider ce chemin.

Il monte avec une vingtaine de personnes et le matériel nécessaire pour effectuer ce travail.

Nous supporterons les frais de transport et d'hébergement.

Sinistre 2016

L'année a mal commencé puisqu'il y a eu un dégât d'eau le 11 janvier. Finalement, l'affaire s'est bien terminée puisque l'assureur, La Mobilière, a pris en charge la majorité des frais.

Commission Tracuit

En 2015, une commission a été constituée dans le but de rechercher des solutions techniques économiques, de soutenir l'intendant et d'améliorer la situation financière de la cabane,

Dès qu'un nouvel intendant nous aura rejoint, il sera intégré dans la commission.

Energie

Autre bonne nouvelle est que le mandat qui a été confié à l'entreprise Phitronic SA (Offgrid.ch) a répondu à nos besoins. Les différents réglages effectués sur la base de ce travail ont provoqué une importante diminution de la consommation énergétique.

En chiffres

35% de moins de consommation par rapport à 2015

35% de baisse de l'utilisation des batteries

Suppression de divers éléments jugés inutiles

Meilleure compréhension du fonctionnement pour nous

Diminution de l'utilisation du chauffage

Cette année nous continuerons à nous focaliser sur de nouvelles améliorations.

Hiver 2016 et ouverture du 16.3.2017

Depuis la fermeture de septembre, il y a eu plusieurs visites à la cabane notamment avec Swisscom dont l'antenne parabolique s'est dérégulée à 2 reprises.

Nous en avons profité pour contrôler l'état de la cabane et de l'état de notre réservoir d'eau

La première bonne nouvelle c'est que pour cet hiver, notre cabane a vécu un hiver sans apport d'énergie autre que le soleil et que tout s'est bien passé.

La deuxième bonne nouvelle est que l'ouverture du 16 mars s'est déroulée sans l'aide d'entreprise, sauf pour la révision des toilettes sèches ou nous avons fait appel au fournisseur d'origine.

Conclusion

Au risque de me répéter, nous avons un urgent besoin de deux intendants

Bien entendu aussi de bénévoles pour les différentes tâches que j'ai énumérées.

De plus, il ne faut jamais oublier que nos gardiens de cabane en l'occurrence nos gardiennes ne sont pas nos employés mais nos locataires et nos précieux partenaires.

Rapport de la préposée au secours (Coralie Pernet)

Nos colonnes :

- Nos 2 colonnes comptent actuellement un effectif de 78 personnes (sauveteurs, conducteur de chien, SSH, guide, ambulancier, médecin).
- Cette année a eu lieu un bel exercice d'évacuation des remontées mécaniques sur le domaine de Villars. L'accent a été mis sur la collaboration puisqu'il y avait la participation de 3 colonnes : Leysin, Villars et Les Diablerets ainsi que de la maison du sauvetage. Ce type d'exercice sera reconduit l'année prochaine. Il permet aux sauveteurs des différentes colonnes de se connaître, unifie les techniques et favorise les échanges.
- Le domaine cynophile accueille deux nouveaux conducteurs de chien ; Sylvain Bruegilles aux Diablerets et Steve Dind à Leysin.

Le SARO :

- Lors de l'AG du SARO (secours alpin romand) en novembre 2016, il a été voté que la cotisation de 200.- serait perçue par colonne et non plus par section. Notre cotisation se monte à Fr. 400.-.
- Christian Reber, président du SARO, poursuit son travail pour défendre les intérêts du SARO auprès des politiciens afin que le canton de Vaud prenne conscience de l'importance de soutenir les colonnes de ses Préalpes. Merci à lui et au comité du SARO pour leurs actions dans ce dossier.

Merci à tous les acteurs de tous les échelons du monde du sauvetage, aux sauveteurs, aux responsables de colonnes, aux communes, à Rega 4 Lausanne, à la centrale Rega Zurich ainsi que le comité du SARO.

8.

Comptes 2016 – Rapport de l'organe de révision

Présentation des comptes par Carole.

Les comptes ont été révisés par la société GB Fibexa SA. Le réviseur n'a pas pu être parmi nous.

Carole nous lit son rapport.

Comparatif des recettes et dépenses par cabane et frais de fonctionnement

TRACUIT

Nos recettes ont augmenté par rapport à l'an dernier. Les dépenses, elles, ont été plus basses car nous avons bénéficié de la suspension de l'amortissement de l'état du Valais de Fr. 62'500 et de l'amortissement de la dette BCVs de Fr. 6'000 soit Fr. 68'500.

Le Grand Conseil Valaisan a décidé cette mesure afin d'aider le tourisme. Cette mesure est valable encore en 2017 et nous avons fait une demande en ce sens. Nous attendons encore une réponse pour savoir si nous pourrions encore en bénéficier cette année.

CADIA

Les recettes de la CADIA sont de Fr. 17'743 pour Fr. 26'349 de dépenses, soit une perte de liquidité de Fr. 8'606.

ROSEYRES

Les recettes de Roseyres sont de Fr. 9'629 pour Fr. 15'949 de dépenses, soit une perte de liquidité de Fr. 6'319.

CHALIN

Les recettes de Chalin sont de Fr. 2'170 pour Fr. 372.95 de dépenses, soit un excédent de liquidité de Fr. 1'797.

Frais de fonctionnement

Nous avons encaissé des cotisations pour Fr. 29'094, des revenus publicitaires de Fr. 7'442 et des intérêts créanciers pour Fr. 6.50, soit un total de recettes de Fr. 36'543.

Les activités de la section, courses, parutions Echo, frais généraux nous ont coûté Fr. 22'721.

Nos frais de fonctionnement sont plus bas de presque Fr. 5'000 par rapport à l'an dernier. Nous nous efforçons de maintenir ces coûts bas pour faire face aux paiements de nos factures toutes confondues.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Les membres donnent décharge à la caissière et au comité.

9.	<p>Budget 2017 - Rapport de la caissière (Carole Dutschler) Le budget 2017 est présenté de manière déficitaire. Nos recettes devraient augmenter en raison des modifications des prix nuitées pour Tracuit, Roseyres et les cotisations. Les frais des cabanes augmentent encore et ce en raison des travaux toujours nécessaires à Tracuit et Roseyres.</p> <p>Les frais généraux augmentent en raison du coût du nouveau site internet de la section Le remboursement des amortissements annuels ; tant que nous n'avons pas la réponse de l'Etat du Valais pour la suspension de l'amortissement 2017, ce dernier figure au budget.</p> <p><u>En conclusion</u> de la présentation de ces différents chiffres j'aimerais souligner plusieurs faits :</p> <p>Sans la suspension de l'amortissement du prêt LIM nous aurions été dans une situation de liquidité difficile cette année encore. L'an prochain si la suspension de l'amortissement ne nous est pas octroyée, nous ne pourrions pas entreprendre tous les travaux budgétisés pour Tracuit et seront à nouveau dans une situation de flux tendus. Nous n'arrivons pas, avec le revenu des cabanes, à mettre de l'argent de côté pour pouvoir garantir l'entretien de nos bâtiments.</p> <p>Aucune question n'est posée sur le budget déficitaire qui est présenté. Le budget 2017 est approuvé par l'assemblée.</p>
10.	<p>Fixation de la cotisation 2018 La présidente propose de laisser la cotisation 2018 inchangée. L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité.</p>
11.	<p>Election du délégué à l'assemblée des délégués La présidente se propose de continuer à être déléguée à l'assemblée des délégués pour les deux ans à venir. L'assemblée valide ce poste.</p>
12.	<p>Futur de la section Il est rappelé que l'assemblée a été régulièrement informée de la situation financière de la section et qu'elle a reçu des informations sur l'incidence du report des amortissements pour Tracuit. Afin de pallier au manque de liquidités de la section, le comité demande à l'assemblée de lui donner mandat pour étudier la possibilité de mettre en vente un ou plusieurs bâtiments. Une assemblée extraordinaire finaliserait la vente. Plusieurs membres interviennent :</p> <p>M. Jean-Marc Peneveyres relève que lors de la dernière assemblée une proposition avait été émise d'écrire à toutes les sections pour la vente de la CADIA. Laurence Dériaz lui répond qu'aucune démarche n'a été entreprise pour le moment car le comité a décidé d'attendre l'approbation de l'assemblée (autorisation de principe).</p> <p>M. Bertrand Croisier pense que ce n'est pas le bon moment pour vendre la CADIA vu le projet de piste qui est en cours. Il faudrait faire l'expérience sur une ou deux années si le projet de piste est validé. Jean-Daniel Roulet relève que la CADIA n'est pas organisée pour être un restaurant d'altitude. Il est clair que le projet de piste est bien pour la CADIA mais cela demanderait un aménagement de la cabane, ce qui signifie un emprunt supplémentaire.</p> <p>M. Croisier précise que Oldenalp a une infrastructure inférieure à la CADIA.</p> <p>M. René Hubert propose que nous approchions un autre club pour une fusion car nous avons beaucoup trop de cabanes pour un petit club comme le nôtre qui compte env. 500 membres.</p> <p>M. Jean-Marc Peneveyres rappelle qu'avant d'être une section à part entière, Chaussy était une sous-section de la section des Diablerets.</p> <p>M. Bertrand Cheseaux demande également que l'on attende la création de la piste car la valeur de la CADIA peut augmenter pour la gestion et la vente.</p> <p>M. Gérald Vaucher pense qu'il y a un avenir pour la CADIA et qu'elle a un potentiel important comme par exemple la cabane Montfort.</p>

	<p>M. Bernard Gössi demande pourquoi le comité ne proposent pas d'autres solutions que la vente.</p> <p>M. Bernard Liardet demande combien il manque d'argent chaque année pour les cabanes.</p> <p>Carole Dutschler réexplique les tableaux présentés et rappelle que Tracuit ne finance plus à ce jour les autres cabanes comme dans le passé.</p> <p>M. Claude Pernet relève que le mauvais accès à la CADIA en hiver est un problème. Pour lui, la CADIA doit rester une cabane et ne pas devenir un restaurant. En cas de vente, elle devrait rester dans le cadre du club alpin.</p> <p>M. Jean-Charles Bonvin souligne tout d'abord l'engagement du comité et de son équipe gestion des cabanes ainsi que la lourde responsabilité prise par ceux-ci à la lecture du bilan et du compte de résultat. Il mentionne que le but principal du club est de permettre à ses membres, jeunes et seniors, la pratique de la montagne et des activités liées. Par conséquent selon lui, les autres activités dont la gestion des cabanes ne doivent pas se faire en mangeant les ressources financières du club (cotisations des membres). Par ailleurs, il relève la difficulté de comparer des anciennes cabanes de club alpin reconverties en restaurants d'altitude sur les pistes (p.ex. cabane Montfort à Verbier) qui sont en fait des PME d'une vingtaine de personne et qui sont louées par les clubs propriétaires. Dans son explication, il précise également que comparer la gestion de la cabane Montfort à la CADIA, où les conditions climatiques et d'accessibilité ne sont en rien comparables, est un leurre ou un piège financier dans lequel il ne faut pas tomber. En effet, mettre à niveau l'outil (cuisine) représenterait de lourds investissements que le club non seulement ne peut financer mais qui ne font pas partie de ses buts.</p> <p>Il est de plus en plus démontré que les remontées mécaniques ont des intérêts à reprendre des restaurants ou cabanes d'altitude pour dégager des rentrées.</p> <p>Il propose que l'assemblée soutienne le comité dans sa démarche, en concluant et rappelant la réalité des chiffres qu'à ce jour ce n'est pas Fr. 10'000. — par année qu'il manque mais une somme plus proche des Fr. 100'000. — et que selon lui il convient à l'assemblée de donner toute compétence au comité pour alléger le bilan et les charges que le club ne peut plus supporter par les cotisations de ses membres.</p> <p>M. Gérald Vaucher rappelle que la section de Monte-Rosa a eu les mêmes problèmes avec la cabane Mont-Rose. Pour lui Tracuit peut s'améliorer et la situation devrait s'améliorer et dégager à nouveau du bénéfice.</p> <p>M. Bernard Hähni pense que ce qui fait réagir l'assemblée c'est le mot « vente ». Pour lui, il faut donner le mandat au comité afin qu'il fasse des études sur les possibilités de vente.</p> <p>M. Hubert rappelle qu'il y a 10 ou 15 ans une vente avait déjà été proposée aux membres ce qui avait provoqué une forte réaction.</p> <p>M. Alain Dériaz relève qu'il y a non seulement un problème financier avec les cabanes mais également de bénévoles. La gestion de 4 cabanes est tout simplement impossible sans bénévole.</p> <p>M. Bernard Gössi demande que le comité étudie d'autres solutions.</p> <p>Carole Dutschler précise que le comité a déjà étudié les solutions possibles. Elle propose que des membres s'engagent au sein du comité pour apporter d'autres solutions.</p> <p>Martine Wittwer précise que les séances de comité deviennent répétitives sur les sujets finances, mobiliers, cabanes !</p> <p>Sylvain Rebillard qui est membre depuis 2 ans a le sentiment que l'accent est mis que sur des problèmes financiers alors que la priorité doit être mise sur les courses et les activités de la section.</p> <p>L'assemblée donne son approbation avec 55 voix et 4 abstentions.</p>
13.	<p>Divers et propositions individuelles</p> <p><u>Présentation de la vente de vin pour le 100^{ème} par M. Claude Ambresin</u></p> <p><u>Intervention de M. Raymond Tanniger concernant le soutien au FIFAD</u></p> <p>M. Raymond Tanniger fait lecture de la lettre qu'il a écrit au comité concernant le soutien financier au FIFAD. Il reproche au comité de ne pas avoir fait de don en 2016 alors qu'il y avait eu un don de Fr. 500. — en 2014 et Fr. 100. — en 2015.</p> <p>Laurence Dériaz lit la réponse faite à Raymond par le comité. Lettre dans laquelle il est précisé que vu les finances actuelles du club le comité gère au mieux les dépenses.</p> <p>M. Jacques Amiguet mentionne que vu les finances de la section le FIFAD n'a plus besoin de notre soutien.</p> <p>M. Marc Vurlod précise que le soutien de la section doit continuer mais avec les montants que l'on peut.</p> <p>M. Bertrand Croisier souhaite que le soutien au FIFAD continue à hauteur de Fr. 500. —</p> <p>M. Christian Wittwer propose que ces Fr. 500. — soit versé à la jeunesse qui ne reçoit rien plutôt qu'au FIFAD.</p>

Lettre de Jacques Amiguet concernant les tarifs de Roseyres

Laurence lit la lettre de Jacques concernant les tarifs de Roseyres qu'il trouve trop élevé. Le comité a pris note de cette remarque.

Mathilde Rebillard trouve bien que nous ayons augmenté les tarifs mais pense que les tarifs à la semaine sont trop élevés. Il faut mettre un tarif pour la semaine et un pour le week-end, cela afin de favoriser la location en semaine.

Laurence fait un appel pour trouver quelqu'un qui peut nous aider à promouvoir la location de ce chalet.

Mme Isabelle Loup s'est annoncée après l'assemblée.

M. Bernard Gössi demande que nous inscrivions Roseyres sur les listes des OT. Laurence Dériaz précise que Roseyres est déjà sur les listes de l'OT des Diablerets. La section paie pour cela.

Programme des courses

Lise Amiguet annonce les derniers changements de programme des courses.

L'assemblée générale est levée à 19h08.